

1992-2005 : la décomposition du oui

Dominique Goux (Economiste, Professeur associée Ecole Normale Supérieure) et Eric Maurin (Economiste, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales).

Un gouvernement impopulaire, un chômage enregistrant des hausses historiques (+260 000 chômeurs en 2003 !), le référendum s'est déroulé dans un contexte très difficile. A cet égard le non n'est pas une surprise. Pour autant le référendum sur le traité de Maastricht s'était déroulé lui aussi dans la difficulté, au cœur de la pire récession d'après guerre, organisé lui aussi par un pouvoir vieillissant et discrédité. Dans un contexte politique symétrique et une conjoncture sociale comparable, la France a glissé d'un petit oui à un gros non. Pourquoi ?

D'un strict point de vue sociologique, une telle évolution n'avait rien d'évident. Souvenons nous, Maastricht avait révélé une coupure très nette entre les catégories les plus diplômées de la population et les catégories les plus démunies, prélude aux lectures binaires de la société qui fleurissent depuis dix ans, fracture sociale, France d'en haut France d'en bas, les deux France... Seul un soutien très ferme des diplômés et des cols blancs avait sauvé le oui. Or depuis treize ans, les catégories du oui à Maastricht, les plus instruites et les plus protégées du salariat, ont continué de progresser très fortement dans la population. Au moment de Maastricht, près de la moitié de la population adulte était sans diplôme, aujourd'hui la proportion n'est plus que d'un tiers environ. Issue de la dernière grande phase de démocratisation du système éducatif (85-95), les nouvelles générations d'électeurs sont bien mieux formées que les précédentes. En réponse à cet afflux massif de diplômés, les entreprises et les services publics ont – quoiqu'on en pense - poursuivi leurs transformations, la proportion de cadres et professions intermédiaires dans la population active augmentant de plus de 20% entre 1993 et 2004.

En revanche, l'importance des grandes catégories du non à Maastricht, ouvriers, artisans ou commerçants, continue de s'effriter (-10%). Depuis treize ans, la transformation sociologique du pays se poursuit à un rythme très soutenu et cette évolution aurait dû mécaniquement jouer en faveur du oui.

Pour éclairer ce paradoxe, nous avons comparé la façon dont le rapport de force entre le oui et le non s'est décliné d'un canton à l'autre, en fonction de sa sociologie propre, en 1992 et 2005. A chacune des deux dates, le vote s'explique en premier lieu par le niveau d'instruction de la population. En 1992, le clivage était essentiellement entre les non diplômés et les autres, en 2005 le clivage s'est déplacé et se situe davantage entre les très diplômés et les autres. Le basculement d'une partie des diplômés intermédiaires vers le non reflète sans doute la déception de ceux dont les efforts à l'école ne s'accompagnent pas d'une élévation dans la hiérarchie sociale. En 1992 comme en 2005, le vote s'explique également très directement par le taux de chômage. Cela dit, le taux de chômage est aujourd'hui plutôt moins élevé qu'en 1992 (10% contre 11.1%) et ce facteur ne peut donc expliquer la chute massive du oui observée à l'échelon national entre les deux référendums.

Déclassement et précarité

Pour vraiment comprendre cette chute il faut plonger plus profond au sein des différentes grandes strates de la société. Au-delà du clivage haut-bas, une dimension moins connue, mais tout aussi essentielle, du vote de 1992 est la très grande dispersion des votes *au sein même* des grandes classes de la société, et notamment des classes moyennes. En 1992, on constate autant de différences entre les classes moyennes du privé (techniciens, représentants de commerce ...) et les classes moyennes du public (instituteur(trice)s, infirmier(ère)s, travailleurs sociaux ...) qu'entre diplômés et non diplômés. Les classes moyennes du privé

furent parmi celles qui rejetèrent le plus vigoureusement le traité de Maastricht, les classes moyennes du public de celles qui le soutinrent le plus nettement.

En 2005, ce fossé a disparu. Fragilisées par la montée de l'instabilité professionnelle, les classes moyennes du privé restent porteuse d'un non parmi les plus fermes, mais elles sont désormais rejointes dans le rejet par les classes moyennes du public. Cette communion inédite dans le rejet est sans doute la clef de la défaite du oui et peut-être le principal enseignement du scrutin de 2005 : les différentes fractions de classes moyennes, à leur tour, chacune pour des raisons différentes, cessent de jouer le jeu. Ce décrochage des classes moyennes a pour conséquence un fossé grandissant entre elles et les classes supérieures du pays.

Les classes supérieures les plus proches de la droite -patrons ou professions libérales- avaient voté nettement non à Maastricht, dans une logique d'opposition au pouvoir socialiste de l'époque. En 2005, la même logique politique conduit les élites du privé à voter massivement oui. Aucun retournement politique de ce type n'est perceptible chez les classes moyennes du privé. Comme l'avait déjà révélé l'élection présidentielle, elles s'opposent aujourd'hui tout autant à la droite de gouvernement qu'à la gauche de gouvernement, murées dans l'abstention ou la protestation. Quand l'UMP se félicite de ce que son électorat a voté oui, elle omet qu'une partie centrale, naturelle, de l'électorat de la droite modérée semble l'avoir durablement quittée.

A gauche, les élites traditionnelles - cadres de la fonction publique, professions intellectuelles supérieures- avaient voté massivement oui à Maastricht. Elles ont encore voté oui au traité sur la constitution. Elles constituent l'un des derniers havres de l'espace social, préservé de la montée des anxiétés professionnelles et scolaires. Le rejet massif du petit peuple de gauche,

celui des corps intermédiaires de la fonction publique, n'en est que plus frappant. Face à la perspective du chômage, les emplois intermédiaires du public ont servi de refuge à des générations de diplômés qui aujourd'hui ne supportent pas ce qui, de près ou de loin, s'apparente à un parti pris pro-libéral ou pro-concurrence. Déclassement social et précarité professionnelle sont aujourd'hui les maux intimes des classes moyennes.

Le territoire fragmenté

On le sait, la sociologie d'un territoire explique beaucoup, mais n'explique pas tout. A composition sociale donnée, les cantons situés dans les régions de tradition catholique (Alsace, Lorraine, Bretagne...) votent habituellement plus à droite et ont une défiance envers les élites européennes moins spontanée que les cantons des régions de tradition plus laïque et nationaliste. Lors du référendum de Maastricht, on constate des différences d'en moyenne de plus de 15 points en faveur du oui dans les cantons situés dans les régions de l'Est ou de l'Ouest par rapport à des cantons sociologiquement comparables, mais situés dans les régions du Centre ou Méditerranéennes. Ces clivages n'ont pas disparu en 2005, mais apparaissent moins marqués. La perspective de l'entrée de la Turquie a sans doute refroidi la partie conservatrice de l'électorat catholique. Les inquiétudes sur la libéralisation croissante de l'économie ont quant à elles joué en défaveur du oui au sein de la partie progressiste de ce même électorat.

Les clivages régionaux traditionnels se brouillent, mais la dispersion territoriale des oui d'un canton à l'autre n'en a pas moins fortement augmenté entre les deux référendums (+24%). Le territoire n'est peut-être plus tant un facteur autonome d'explication du vote que la dimension selon laquelle se concentrent et se multiplient tous les autres facteurs. De fait, depuis plus de

vingt ans, les fractions les plus aisées de la population se concentrent de plus en plus exclusivement dans quelques quartiers seulement, reléguant à la périphérie des villes non plus seulement les classes populaires, mais désormais les classes moyennes. Le lieu de résidence est devenu l'enjeu d'une concurrence sociale particulièrement âpre, fragmentant le territoire en îlots de richesses plus fermés encore que les quartiers de pauvreté. Cette concurrence généralisée pour le meilleur contexte social est un autre aspect du clivage non plus simplement social, mais désormais également politique et territorial existant entre les élites du pays et l'ensemble des classes moyennes. Cette concurrence est le symptôme d'une anxiété devant l'avenir qui n'épargne plus personne et produit la topographie surréaliste et inquiétante du vote de dimanche, éclats de oui dans un océan de non.

Tableau 1 : Les transformations du paysage social entre 1993 et 2004

	1993	2004
Structure par diplôme :		
Sans diplôme ou CEP	44,2	35,9
BEPC ou équivalent	10,3	9,6
CAP, BEP	21,1	21,4
Baccalauréat ou équivalent	10,6	14,7
Baccalauréat + 2 ans	7,0	8,7
Strictement supérieur à bac + 2 ans	6,9	9,7
<i>Ensemble</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
Catégorie socioprofessionnelle des actifs :		
Agriculteur	3,7	2,5
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	7,0	5,6
Cadre, profession intellectuelle supérieure	11,4	13,6
Profession intermédiaire	19,9	22,4
Employé	28,5	28,9
Ouvrier	27,4	25,4
Chômeur n'ayant jamais travaillé, contingent	2,1	1,6
<i>Ensemble</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
Taux de chômage	11,1	9,9
<i>Dont</i> cadre	4,9	4,8
profession intermédiaire	5,8	5,9
employé	13,9	10,2
ouvrier	14,4	12,3
Taux de CDD et chômeurs parmi les actifs	17,9	20,3

Source : enquêtes Emploi, 1993, 2004, Insee.

Note : Les résultats de 1993 concerne le mois de mars 1993, tandis que ceux de 2004 sont en moyenne sur l'année 2004. En 2004, il n'y a plus de militaire du contingent, la catégorie « chômeur n'ayant jamais travaillé, contingent » ne comporte de fait que des chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Tableau 2 : Les déterminants du oui au référendum sur le traité de Maastricht de 1992

Variable expliquée : pourcentage de « oui » parmi les votes exprimés	Modèle (1)	Modèle (2)	Modèle (3)
Proportion de ...			
Sans diplôme	-0,66 (0,06)	-0,59 (0,11)	-0,43 (0,09)
Certificat d'études	-0,69 (0,06)	-0,71 (0,11)	-0,48 (0,09)
BEPC, brevet	-0,63 (0,08)	-0,27 (0,12)	-0,08 (0,10)
CAP	0,16 (0,06)	0,29 (0,11)	-0,14 (0,09)
BEP	0,61 (0,10)	0,27 (0,13)	-0,16 (0,11)
Baccalauréat ou équivalent	-0,40 (0,10)	-0,14 (0,13)	-0,13 (0,10)
Baccalauréat + 2 ans	0,60 (0,15)	0,46 (0,18)	0,16 (0,14)
Strictement supérieur à bac + 2 ans	Ref	Ref	Ref
Proportion de ...			
Hommes	-0,13 (0,06)	-0,35 (0,06)	0,00 (0,05)
Femmes	Ref	Ref	Ref
Proportion de ...			
15 à 29 ans	Ref	Ref	Ref
30 à 39 ans	-0,26 (0,06)	-0,23 (0,06)	-0,07 (0,05)
40 à 49 ans	-0,44 (0,06)	-0,35 (0,06)	-0,08 (0,05)
50 à 64 ans	0,19 (0,05)	0,19 (0,05)	0,05 (0,04)
65 ans et plus	0,04 (0,03)	0,09 (0,03)	0,13 (0,03)
Taux de chômage		-0,38 (0,03)	-0,26 (0,03)
Proportion de :			
Classes supérieures			
<i>Professions libérales, chefs d'entreprise</i>		-0,09 (0,13)	-0,04 (0,10)
<i>Cadres salariés</i>		0,36 (0,07)	0,46 (0,06)
Classes moyennes :			
<i>Professions intermédiaires du privé</i>		-0,23 (0,05)	0,01 (0,04)
<i>Professions intermédiaires du public</i>		0,47 (0,05)	0,49 (0,05)
Employés		0,14 (0,03)	0,26 (0,03)
Ouvriers		0,32 (0,03)	0,26 (0,02)
Petits et moyens agriculteurs		0,37 (0,07)	0,28 (0,02)
Artisans, commerçants, gros agriculteurs		Ref	Ref
Indicatrices régionales	non	non	Oui
R ²	0,451	0,535	0,716
Nombre d'observations	3 807	3 807	3 807

Source : résultats cantonaux au référendum sur Maastricht de 1992 et recensement de la population de 1990, Insee.

Lecture : Le modèle (1) analyse les disparités du vote en fonction de la structure par diplôme, sexe et âge des cantons. Le modèle (2) reproduit cette analyse en fonction des mêmes variables que le modèle (1) et de la structure socioprofessionnelle. Le modèle (3) reproduit l'analyse en fonction des mêmes variables que le modèle (2) et d'indicatrices régionales. Dans le modèle (3), le coefficient -0,43 pour le pourcentage de sans diplôme signifie qu'une baisse de 1 point de la part des sans diplôme dans le canton au profit des très diplômés s'accompagne, toutes choses égales par ailleurs, d'une hausse de +0,43 point du oui.

Tableau 3 : Les déterminants du oui au référendum sur le traité constitutionnel de 2005

Variable expliquée : pourcentage de « oui » parmi les votes exprimés	Modèle (1)	Modèle (2)	Modèle (3)
Proportion de ...			
Sans diplôme	-0,98 (0,04)	-0,54 (0,07)	-0,46 (0,06)
Certificat d'études	-0,90 (0,05)	-0,67 (0,07)	-0,57 (0,07)
BEPC, brevet	-0,99 (0,06)	-0,46 (0,08)	-0,25 (0,07)
CAP	-0,80 (0,09)	-0,39 (0,07)	-0,60 (0,06)
BEP	-0,47 (0,06)	-0,36 (0,08)	-0,27 (0,07)
Baccalauréat général	-0,89 (0,08)	-0,30 (0,10)	-0,16 (0,08)
Baccalauréat technique ou équivalent	-0,17 (0,08)	0,00 (0,09)	-0,14 (0,08)
Baccalauréat + 2 ans	-0,33 (0,09)	-0,07 (0,10)	-0,06 (0,08)
Strictement supérieur à bac + 2 ans	Ref	Ref	Ref
Proportion de ...			
Hommes	0,11 (0,05)	-0,15 (0,05)	-0,08 (0,05)
Femmes	Ref	Ref	Ref
Proportion de ...			
15 à 29 ans	Ref	Ref	Ref
30 à 39 ans	-0,05 (0,05)	-0,21 (0,04)	-0,02 (0,04)
40 à 49 ans	0,01 (0,05)	-0,30 (0,05)	-0,10 (0,05)
50 à 64 ans	0,01 (0,04)	-0,19 (0,04)	-0,04 (0,04)
65 ans et plus	0,21 (0,03)	0,01 (0,03)	0,05 (0,03)
Taux de chômage		-0,57 (0,03)	-0,33 (0,02)
Proportion de :			
Classes supérieures			
<i>Professions libérales, chefs d'entreprise</i>		0,25 (0,10)	0,25 (0,08)
<i>Cadres salariés</i>		0,08 (0,06)	0,08 (0,05)
Classes moyennes :			
<i>Professions intermédiaires du privé</i>		-0,23 (0,04)	-0,15 (0,04)
<i>Professions intermédiaires du public</i>		-0,32 (0,05)	-0,23 (0,04)
Employés		-0,15 (0,03)	-0,13 (0,03)
Ouvriers		-0,13 (0,03)	-0,21 (0,03)
Petits et moyens agriculteurs		-0,01 (0,05)	0,03 (0,04)
Artisans, commerçants, gros agriculteurs		Ref	Ref
Indicatrices régionales	Non	Non	Oui
R ²	0,398	0,496	0,624
Nombre d'observations	3 873	3 873	3 873

Source : résultats cantonaux au référendum européen du 29 mai 2005 et recensement de la population de 1999, Insee.

Lecture : voir Tableau 2.